

# CONSEIL DES QUARTIERS PALAIS ROYAL ET VENDÔME REUNIS

Lundi 4 février 2019 à 18h45

École élémentaire 11, rue d'Argenteuil – 75001 Paris

---

## Élus présents

- Catherine MATHON, Adjoint au Maire chargé des Conseils de quartier, de la Vie associative et des Animations
- Marc MUTTI, Adjoint au Maire chargé des Finances, des équipements de proximité, de l'Urbanisme, de l'Espace public, de la Vitalité économique et de l'Emploi, de la Prévention, de la Sécurité et des affaires militaires

## Ordre du jour

1. Bilan d'activités 2018 et point sur les travaux du groupe de travail
2. Point sur le budget participatif 2019 et les projets à l'étude
3. Questions diverses

La séance est ouverte à 18h45.

### 1. BILAN D'ACTIVITÉS 2018 ET POINT SUR LES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL

Au cours de l'année 2018, les CDQ ont apporté leur contribution aux dépenses d'équipement de la crèche Saint-Roch. L'acquisition au profit de l'école élémentaire de la rue d'Argenteuil de 2 nouveaux bancs dotés d'un dossier a récemment été envisagée. Le devis sera prochainement présenté et mis au vote. Il a également été évoqué l'achat d'un instrument de musique en faveur d'une école du quartier, à la condition que cette dépense ne génère par un coût de maintenance.

### 2. POINT SUR LE BUDGET PARTICIPATIF 2019 ET LES PROJETS À L'ÉTUDE

#### Sur le budget participatif

Le dépôt des projets est achevé. Sur un total de 2086 propositions recensées, 22 sont localisées dans le 1er arrondissement. Sur ces dernières et avant l'arbitrage de la Mairie du 1er, 14 d'entre elles ont été jugées recevables à l'issue d'un 1er filtre. Le vote des projets aura lieu en septembre.

Le projet proposé par M. Vincent Courageux, lauréat du budget participatif 2017 n'a pas encore été réalisé dans sa 1ère phase. La proposition de réalisation de la phase suivante n'a pas non plus été retenue, lors de l'édition du budget participatif 2018, au motif que sa réalisation comporterait des aménagements de voirie. Il est souhaitable que cette situation évolue.

Le projet de la rue des Petits-Champs également lauréat de l'édition 2016 a été structurellement modifié sur l'initiative de la Mairie du 2ème arrondissement et de l'Hôtel de ville. De l'élargissement des trottoirs, on en est arrivé à une piétonisation non souhaitée. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin de l'année.

#### Les projets à l'étude

Les premiers travaux s'achèveront à la mi-avril et concernent la réfection des rues de La Feuillade et de La Banque, ainsi que la restructuration du carrefour Petits-Champs, Feuillade et Banque. A la hauteur de la place des Victoires, le trajet du bus sera légèrement modifié.

Jadis, le rebouchage au cas par cas des trous creusés sur la chaussée, à la suite de l'intervention des concessionnaires (Engie, GDF, ERDF, RATP) relevait de la compétence de la ville. Depuis 2015, la réparation des chaussées incombe aux concessionnaires qui font appel à une société spécialisée. Celle-ci procède par regroupement des missions de rebouchage localisées sur divers sites et cette pratique d'optimisation des coûts éclaire sur la relative lenteur d'intervention constatée.

### 3. QUESTIONS DIVERSES

#### Nuisances sonores dans la rue Saint Honoré

A la sortie d'un établissement bien connu du quartier, un vacarme assourdissant à des heures tardives de la nuit a été signalé. Un afflux d'activités serait à l'origine de ces regrettables nuisances. Un signalement sera néanmoins rapporté au commissaire de police. En règle générale, afin de répondre efficacement aux signalements reçus sur les faits perturbant la tranquillité des riverains, il est recommandé de produire des photos/vidéos à l'appui.

#### Les trottinettes envahissent l'espace public

De nombreuses trottinettes stationnent anarchiquement sur les trottoirs en y gênant la circulation piétonne. En cas d'observations, il convient de le signaler en composant le 3975. Un service de la ville est chargé de coordonner le récolement des épaves. Leur restitution est soumise au règlement d'une amende.

Dorénavant, le « free-floating » sera encadré. Le projet d'une taxe annuelle imposable aux opérateurs à Paris sera prochainement soumis au vote en conseil de Paris. Cette redevance est censée limiter le nombre d'unités (scooters, trottinettes & vélos) et mettre un terme à cette nouvelle pollution de l'espace public. Le montant annuel sera compris entre 20 et 26 € pour un vélo et entre 60 et 78 € pour un scooter.

La création de zones géo localisées d'identification des trottinettes ou « hub numérique » un temps à l'étude interdirait de disposer ces engins hors zone, sous peine de tarification ininterrompue. Enfin, des renseignements seront pris sur un éventuel projet d'implantation d'accroche-vélos dans la rue du Moulin.

#### Épanchements d'urine dans la rue de Richelieu

Les services de la propreté y effectuent régulièrement des passages. Les signalements établis sur les secteurs rue Molière, rue Sainte-Anne seront portés à la connaissance de la chef de la DPSP du centre de Paris qui y diligentera une brigade anti-incivilité, en vue d'une campagne de verbalisation.

#### Présence d'individus à l'angle de la rue de Castiglione et de la rue Saint Honoré

Il n'est plus possible comme par le passé de faire évacuer un sans-abri installé durablement sur la voie publique ou d'y retirer son campement, au moyen d'une procédure conjuguant les prérogatives de la ville de la police et des associations caritatives. Désormais, seule la ville en a la charge. Tous les 4 mois, se tient à la Mairie du 1er une rencontre réunissant le Maire du 1er, les associations caritatives et les services de la ville, dans l'objectif de rapporter les divers signalements. À titre préventif, les associations se chargent ensuite de persuader les individus concernés d'intégrer une structure plus adaptée.

#### Ouverture d'un grand magasin IKEA à la Madeleine et visite envisagée

Un grand magasin IKEA ouvrira ses portes au public le 6 mai à la Madeleine. Il s'étendra sur environ 5 000 m<sup>2</sup> et comportera les mêmes référencements que dans un grand magasin situé dans la petite couronne. Les achats emportés ne concerneront que le petit mobilier. Les articles lourds de plus de 20 kg seront livrés. La démarche innovante de ce magasin de nature immersive tant en ce qui concerne l'accueil, la signalétique que la livraison, va révolutionner les modes connus de la commercialisation. La journée emploi réalisée pour le centre de Paris a permis de recruter de nombreuses personnes. Une visite du magasin est envisagée à l'intention des membres des 2 CDQ. Des indications complémentaires sur cette visite seront prochainement communiquées.

#### Le Louvre des Antiquaires

Dans 3 ans, il abritera le siège de la fondation Cartier. Les entrées et accès seront refaits. Les façades & arcades seront conservées et le permis de construire a été validé.

En 30 minutes, à partir du jeu de paume jusqu'à Beaubourg, en passant par le Louvre, la Fondation Cartier et la Fondation Pinault, Paris pourra offrir le plus magnifique patrimoine culturel qui soit au monde.

#### Retour sur l'impact des manifestations à Paris

Paris subit depuis le mois de décembre 2018, les foudres déclenchées par des non-parisiens. La chambre de commerce a estimé à plusieurs millions d'euros les dégâts occasionnés auprès des commerçants. On décompte 2 types d'aléas : la casse dans le 1er arrondissement (rue Cambon & rue Rivoli) et la perte d'exploitation. En majorité, les brasseurs auraient perdu environ 35 % de leur chiffre d'affaires. L'image de la capitale a subi un aléa majeur (les Champs-Élysées et l'Arc de triomphe notamment) et les effets induits sont lourds (annulations des réservations touristiques et hôtelières). Le produit intérieur brut a été impacté en décembre de 0,2%. Afin que la peine ne soit pas lourde à porter, les commerçants pourraient bénéficier d'une exonération de droits de voirie et de terrasse pour une durée d'un mois (1 million d'euros à Paris). Le Député de la 1ère circonscription de Paris, Sylvain MAILLARD a été sollicité, afin que le FISAC, un fond d'intervention de l'État pour la promotion du commerce, depuis lors tombé en désuétude soit utilisé à cette fin d'assistance. Le soutien du conseil régional est également attendu.

La séance est levée à 20h25.